

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 14 février 2022, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA22 001 à OCA22 004 – Résolution CA22 09 0030 / Dossier 1223060003

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2022 :

-Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);

-Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);

-Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 22 février 2022

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert